Québec : un père furieux que son fils étudie l'islam à l'école reçoit une mise en demeure

05/04/2015 à 23h18

Un père de famille qui estime que son fils de 8 ans ne devrait pas être initié aux concepts de base de l'islam à l'école a décidé de dénoncer de façon virulente la situation sur les réseaux sociaux, ce à quoi la commission scolaire visée, située dans Lanaudière, a répliqué en lui envoyant une mise en demeure pour "propos haineux".

Tout a commencé lorsque le fils de Jacques Maurice est rentré de l'école avec, comme à l'habitude, des devoirs à faire. Mais ce soir-là, il devait compléter un exercice sur les principes de base de l'islam en répondant à des questions comme: "Qui est le prophète Mahomet?".

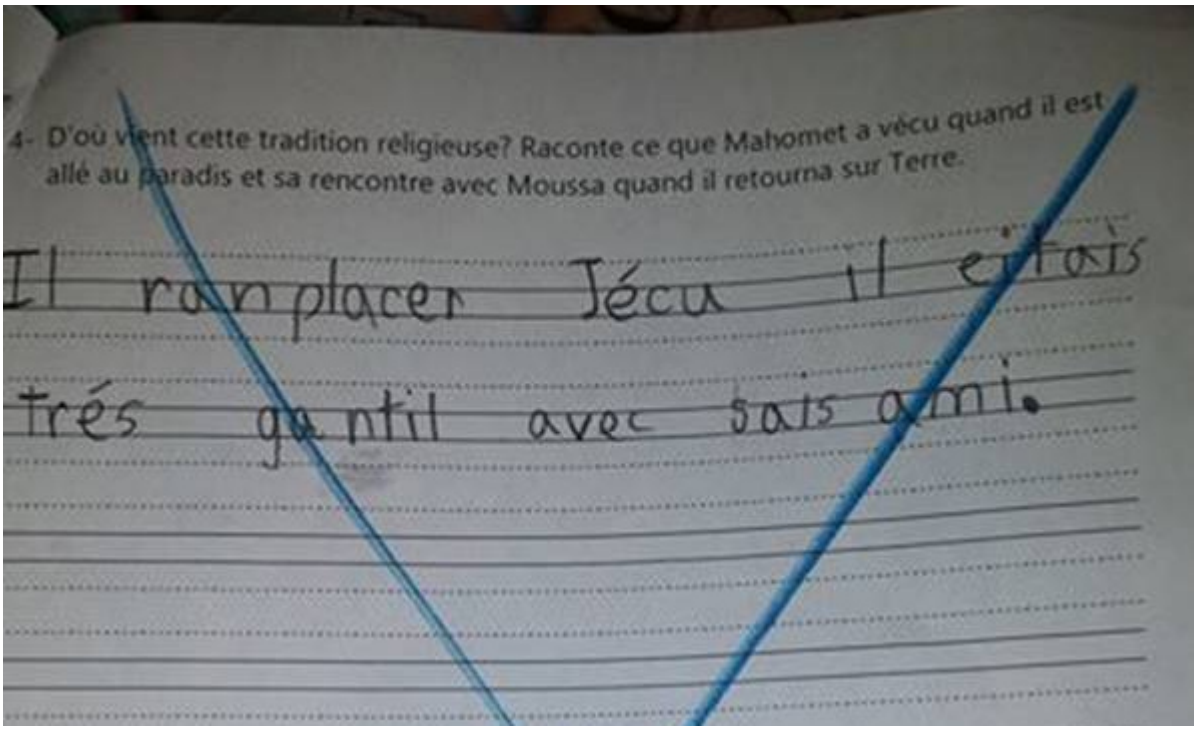
Furieux de constater que l'établissement scolaire de son fils enseignait les grandes lignes de l'islam, M. Maurice s'est défoulé sur Facebook en écrivant, entre autres, que "l'islam est une religion de m****".

Voilà ce qui a choqué la Commission scolaire qui a fait parvenir au père une mise en demeure afin qu'il retire les "propos haineux" de son compte Facebook, sans quoi elle menaçait de le poursuivre.

L'homme s'est exécuté, mais a réfuté les accusations de la commission scolaire, disant qu'il n'entretenait pas de haine envers les musulmans. Seulement, il refuse que son fils soit en contact avec d'autres religions que la religion catholique, estimant qu'il est trop jeune pour être en contact avec d'autres cultures. […]

(cliquer sur les images pour les agrandir)





tvanouvelles.ca

Merci **zoo** et **Padamalgam & Fopastigmatizé**